

Date : 10 février 2022

Comité local pour l'emploi (CLE)

Annexe 2-1 - Liste des membres du Comité Local pour l'Emploi (CLE) :

Le Comité Local pour l'Emploi de la collectivité de Paris 19 se compose de :

- Mairie du 19e arrondissement de Paris : François Dagnaud , Maire du 19e, Olivier Wang, Adjoint au Maire du 19e en charge de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité, Béatrice Jacobs, Conseillère déléguée au quartier Rosa Parks; Kim N'Guyen, chargée de mission auprès du Maire du 19e arrondissement, en charge de la Politique de la Ville, du Développement Économique, de l'Emploi, de l'attractivité et l'innovation
- Ville de Paris : Virginie Darmon, Conseillère technique au cabinet de l'Adjointe à la Maire de Paris en charge des entreprises, de l'emploi et du développement économique ; Fanny Piesseau, Coordinatrice sociale de territoire pour la DASES ; Virginie Belin, Cheffe de projet politique de la ville équipe de développement local du 19ème et Amandine Barras, chargée de développement local
- Préfecture : Hélène Pham Van, Déléguée du préfet en charge de la politique de la Ville
- DRIEETS IDF : Martine Yokessa, Chargée de développement de l'emploi et des territoires - Référente TZCLD
- Pôle emploi : Philippe Raffin, Directeur Pôle Emploi Armand Carrel et Ourida Meziani, directrice adjointe
- Mission locale du 19e : Lisa Neuts, Directrice
- Espace parisien pour l'insertion : Caroline Deligny, Directrice
- RIVP : Franck Charvet, Directeur territorial nord, Simon Mejanne, Directeur de l'immobilier d'entreprise
- Projets 19 : Florence Le Ny, Directrice Adjointe
- Régie de quartier 19e: Max De Drouas, Président
- Le Parks (Altarea Cogedim) : Stéphane Delmas, Gestionnaire du centre commercial du Parks
- Dédale : Stéphane Cagnot, Directeur
- CapaCités : Pascaline Mariette, Chargée de mission Mobilisation, Animation et Accompagnement de dispositifs Participatifs
- Voisin Malin : Xavier Vander-Auwera, Responsable de sites 19e
- EACB : Souraké Toure, Directrice
- Centre social et culturel Rosa Parks : Florent Lajous, Directeur
- Services sociaux de proximité : François-Xavier Lacaille, Directeur adjoint
- GRAJAR : Romain Durr, Chef de service éducatif
- Espace 19 : Vincent Mermet, Directeur

- I3F : David Megrier, Directeur départemental
- La PILE : Camille Delpey, Directrice
- Un représentant du collectif de chercheurs d'emploi volontaires
- Deux habitants du quartier Rosa Parks
- EBE Emile & Rosa: Carlos Duran, président, 2 représentants des salariés, un représentant du personnel de direction
- ETCLD - Membre à déterminer par l'association nationale

Le CLE de Paris 19e est co-animé par la Cheffe de projet territoire zéro chômeur de longue durée de la direction de l'attractivité et de l'emploi de la Ville de Paris, et la chargée de mission auprès du maire du 19ème.

La composition de cette instance pourra évoluer au cours de l'expérimentation sur proposition de ses membres et après validation par le Comité Local pour l'Emploi.

Annexe 2-2 - Modalités de fonctionnement du CLE (organisation, commissions, rythme, ...) :

Le comité local pour l'emploi de l'expérimentation de Paris 19ème, sans entité juridique propre, est localisé à l'adresse : Place de l'Hôtel de Ville - 75004 Paris. Il est présidé par le Maire du 19e, Monsieur François Dagnaud. Dans son format plénier, le CLE se réunit tous les trois mois sur invitation du président. Si la bonne mise en œuvre de l'expérimentation l'exige, il peut se réunir exceptionnellement plus fréquemment.

- **Prise de décision**

Le Comité local pour l'emploi pose l'ensemble des arbitrages relatifs à la mise en œuvre de l'expérimentation sur le territoire de projet. Il débat et pose des arbitrages lorsqu'il se réunit dans son format plénier.

Il s'est doté de cadres d'analyse partagés pour guider ses décisions relatives aux enjeux dont il est garant : l'éligibilité, le suivi de l'exhaustivité et la complémentarité des activités.

Pour ses décisions, le CLE a décidé de privilégier la recherche du consensus et la prise de décision collégiale sur accord de l'ensemble de ses membres.

Dans les cas de désaccords, la prise de décision se fait comme suit :

- par vote à la majorité des votes exprimés, sur le principe « une entité (structure ou service), une voix ».

Seules exceptions à ce principe :

- les deux habitants membres du CLE sont chacun dotés d'une voix ;
- l'EBE est dotée de deux voix : l'une attribuée aux représentants de ses salariés, l'autre attribuée à la structure représentée par le duo « direction – CA » ;
- les élus de la mairie du 19e ayant chacun une voix au titre de leur délégation
- un membre absent peut confier son pouvoir à un autre pour le représenter

Le vote est validé si un quorum de la moitié des voix distribuées est atteint

- en cas d'égalité, il est demandé à l'équipe opérationnelle d'apporter des éléments complémentaires en vue de l'organisation d'un nouveau vote le mois qui suit. Si, à l'issue du second vote, aucune majorité ne se dessine, le président du CLE prend alors la responsabilité de la décision.

Ces règles sont inscrites dans le relevé de décision de la réunion du CLE du 14 septembre 2021 et pourront être modifiées au cours du projet sur approbation de la majorité de ses membres.

- **Fonctionnement du comité local pour l'emploi et organisation pour l'atteinte de l'exhaustivité**

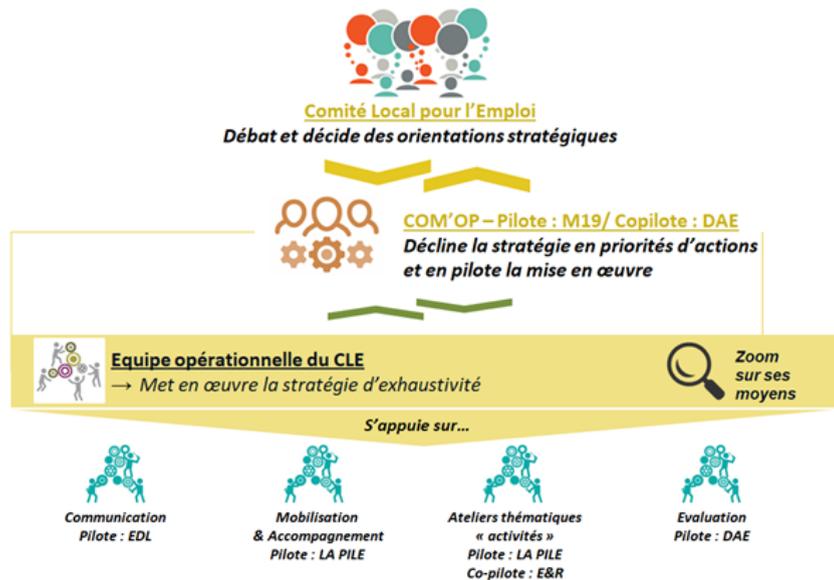
Pour décliner la stratégie en priorités d'actions et en piloter la mise en œuvre, le comité local pour l'emploi s'appuie sur une instance resserrée appelée « COM'OP » qui se réunit tous les 15 jours.

Destiné à lever les difficultés opérationnelles chemin faisant avec agilité, le COM'OP est composé de l'équipe opérationnelle du CLE, le duo présidence -direction de l'EBE ainsi que de membres du CLE – Projets 19 et le Centre Social Rosa Parks.

Le COM'OP pilote la mise en œuvre de la stratégie décidée par le CLE et coordonne l'action de l'équipe opérationnelle du CLE. Kim N'GUYEN en tant qu'animatrice du COM'OP est la représentante technique du territoire et l'interlocutrice du fonds d'expérimentation pour le territoire Paris 19-Rosa Parks.

L'équipe opérationnelle du CLE coordonne la coopération entre acteurs via des groupes de travail, émanant du CLE, chargés de déployer, sur le terrain, la stratégie d'exhaustivité :

- Amandine BARRAS, chargée de développement local au sein de l'équipe de développement local, pilote le déploiement opérationnel de la **stratégie de communication** sur le territoire. Elle s'appuie sur un groupe de travail mobilisant la Mairie du 19e, Voisin Malin, le Centre Social Rosa Parks, CapaCités, Projets 19 et des habitants ;
- LA PILE et ses équipes structurent et pilotent les coopérations opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre des deux principaux volets de la stratégie d'exhaustivité :
 - Mise en œuvre de la **stratégie de mobilisation et d'accompagnement des chercheurs d'emploi** du territoire jusqu'à une solution d'emploi dans ou hors EBE. A ce titre, elle coordonne les actions déployées par l'ensemble des partenaires de l'emploi impliqués dans l'accompagnement et assure, pour le CLE, le suivi de l'exhaustivité ;
 - Déploiement des **efforts de prospection** (veille économique et territoriale), du travail de préfiguration des activités en lien avec la première EBE et pilotage pour le CLE des travaux d'étude et de conception des nouveaux établissements;
- Elodie BRIAN, cheffe de projet TZCLD au sein de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, pilote une « task force » visant à structurer les **travaux d'évaluation**.



Afin d'assurer le suivi des actions du COMOP, les débuts de réunions du CLE font l'objet d'un état d'avancement du plan d'action et des travaux de chacun des groupes opérationnels. Les membres du CLE veillent ainsi à la mise en place du droit à l'emploi sur le territoire et au déploiement de la stratégie d'exhaustivité conformément aux orientations qu'ils ont décidées. Le COMOP soumet aux membres du CLE les arbitrages nécessaires.

Annexe 2-3 - Composition de l'équipe et budget prévisionnel de fonctionnement du CLE :

- **Composition :**

L'équipe projet est composée de : une chargée de mission de la Mairie de Paris 19, 3 représentants de la Ville de Paris, 5 personnes de Pôle Emploi Armand Carrel, et de l'équipe de LA PILE (sa directrice, 2 collaborateurs permanents et pour la période 2022-2024 la mobilisation d'1 ETP pour la préfiguration des nouveaux établissements). En prenant tout cela en compte, l'équipe opérationnelle du CLE sera de 3,25 ETP jusqu'en 2024.

Nom	Prénom	ETP au sein de l'équipe	Fonction au sein de l'équipe	Modalités de mobilisation	Date d'entrée dans l'équipe projet	Date de fin de contrat ou de présence dans l'équipe	Durée du contrat, de la MAD, du partenariat (en année)	Type de structure d'origine	Nom de la structure d'origine de la mise à disposition ou du mécénat
Partie de l'équipe opérationnelle spécifique au 19e arrondissement									
NGUYEN	Kim	0,1	Chargée de mission Emploi auprès du Mairie du 19e Représentation du président du CLE - Participe au maintien du consensus local ; Facilite la mobilisation du tissu économique ; Organise la transversalité avec les autres délégations de la Mairie du 19e	Mise à disposition	Février 2021		Durée de l'expérimentation	Commune	Mairie 19e
BARRAS	Amandine	0,15	Chargée de développement local (DDCT - Ville de Paris) - Territoire Rosa Parks Pilote la mise en oeuvre du plan de communication sur le projet et anime le collectif des habitants volontaires pour contribuer au projet	Mise à disposition	Septembre 2020		Durée de l'expérimentation	Commune	Ville de Paris
BONELLI	Blandine	0,5	Cheffe d'équipe PE Armand Carrel Pilote de l'équipe projet emploi qui assure le suivi et l'accompagnement des volontaires, de la déclaration de volontariat jusqu'à l'intégration en emploi	Mise à disposition	Septembre 2020		Durée de l'expérimentation	Organisation parapublique	Pôle Emploi

ALIOUI	Amel		Conseillère en évolution professionnelle - PE Armand Carrel Membre de l'équipe projet Emploi - Pilote qui assure le suivi et l'accompagnement des volontaires, de la déclaration de volontariat jusqu'à l'intégration en emploi	Mise à disposition	Septembre 2021		Durée de l'expérimentation	Organisation parapublique	Pôle Emploi
ABDOUCH	Nawal		Conseillère en évolution professionnelle - PE Armand Carrel Membre de l'équipe projet emploi - Participe à l'animation de l'accompagnement collectif proposé par Pôle emploi et au suivi des volontaires	Mise à disposition	Septembre 2021		Durée de l'expérimentation	Organisation parapublique	Pôle Emploi
BLIN	Carla		Conseillère du service entreprise et référente IAE Membre de l'équipe projet emploi - Participe à l'animation de l'accompagnement collectif proposé par Pôle emploi et au suivi des volontaires	Mise à disposition	Septembre 2020		Durée de l'expérimentation	Organisation parapublique	Pôle Emploi
MUNTZ	Angélique		Psychologue du travail - PE Armand Carrel Membre de l'équipe projet emploi - Participe à l'animation de l'accompagnement collectif proposé par Pôle emploi et au suivi des volontaires	Mise à disposition	Septembre 2021		Durée de l'expérimentation	Organisation parapublique	Pôle Emploi
Partie de l'équipe opérationnelle partagée entre tous les territoires parisiens									
BRIAN	Elodie	0,35	Cheffe de projet TZCLD : Co-animation du CLE ; Coordination de la démarche d'évaluation ; Mobilisation des directions de la Ville ; Gestion de la relation avec TZCLD / ETCLD	Salariat - CDI	Janvier 2019		Durée de l'expérimentation	Commune	Ville de Paris
DELPEY	Camille	0,35	LA PILE - Directrice - Coordonne le déploiement du programme d'actions décidé par le CLE 19e : Volet 1 : Coopérations opérationnelles nécessaire à la mobilisation et accompagnement des personnes privées durablement d'emploi Volet 2 : Soutien à la prospection et développement d'activités économiques en lien avec les EBE	Mise à disposition	Septembre 2021		Durée de l'expérimentation	Association	LA PILE

			Volet 3 : Dialogue avec les grands partenaires Volet 4 : Recueil et consolidation des données nécessaires au pilotage du projet						
En recrutement		0,35	LA PILE - Chef.fe de projet emploi - Met en oeuvre le programme d'actions décidé par le CLE 19e pour rejoindre toutes les personnes concernées et leur permettre l'accès à l'emploi ; Gestion des données permettant le pilotage de l'exhaustivité	Mise à disposition	Avril 2022		Durée de l'expérimentation	Association	LA PILE
En recrutement		0,35	LA PILE - Chef.fe de projet développement - Met en oeuvre le programme d'actions décidé par le CLE 19e sur le volet activité : prospection, facilitation d'ateliers pour faire émerger et préfigurer des activités, étude de faisabilité de certaines activités	Mise à disposition	Juin 2022		Durée de l'expérimentation	Association	LA PILE
DARMON	Virginie	0,1	Conseillère technique au cabinet de l'Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'emploi, du développement économique et des entreprises - Participe à l'échange de pratiques à l'échelle parisienne - Facilite la mobilisation des grands partenaires - Organise la transversalité avec les autres délégations concernées par le projet	Mise à disposition	Juillet 2020		Durée de l'expérimentation	Commune	Ville de Paris

A cette équipe permanente, il conviendra de rajouter 1 ETP présent dans les équipes de LA PILE pour la préfiguration des nouveaux établissements : 1 chef.fe de projet recruté.e sur la période Eté 2022 à Eté 2023 pour l'EBE 2 qui basculera ensuite sur un poste de direction, puis 1 chef.fe de projet sur la période Eté 2023 - Eté 2024 pour l'EBE 3 avec la même logique de basculement en année 3.

- **Budget :**

DEPENSES	2022	2023	2024		RECETTES	2022	2023	2024
Frais de fonctionnement					Fonds européens			
Dépenses de personnel	18 000 €	18 000 €	18 000 €		Etat			
					Conseil régional Ile-de France			
					Conseil départemental			
					Paris Métropole			
					Ville de Paris	18 000 €	18 000 €	18 000 €
					Partenaires privés			
					Autre (dons, cotisations...)			
TOTAL DES DEPENSES	18 000 €	18 000 €	18 000 €		TOTAL DES RECETTES	18 000 €	18 000 €	18 000 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2023	2024		FINANCEMENTS	2022	2023	2024
Mise à disposition	82 250 €	139 900 €	165 033 €		Ville de Paris	14 000 €	14 000 €	14 000 €
Mécénat de compétences					Partenaires privés	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Bénévolat					LA PILE	56 250 €	113 900 €	139 033 €
TOTAL	82 250 €	139 900 €	165 033 €		TOTAL	82 250 €	139 900 €	165 033 €

Annexe 2-4 - Suivi de l'exhaustivité et plan d'action du CLE :

- **Cible :**

Au 1er février 2022, 745 personnes privées durablement d'emploi ont été identifiées et sont considérées comme éligibles.

Le CLE a estimé à 400 le nombre de personnes qui pourraient se porter volontaires dans le cadre de la démarche et s'y investir activement sur les 745 personnes privées durablement d'emploi du territoire.

- **Stratégie d'identification :**

L'identification des personnes privées durablement d'emploi est pilotée par LA PILE et les acteurs de l'emploi du territoire (Pôle Emploi armand Carrel, Mission Locale de Paris Est, Espace parisien pour l'insertion Flandre). Cette évaluation se base sur le croisement des listes nominatives des personnes habitant le territoire et répondant aux critères d'éligibilité au 31 décembre 2020. Une actualisation a été réalisée sur les données du 31 août 2021. Cette action a permis d'identifier les jeunes NEETS de plus de 18 ans, les allocataires du RSA et les personnes inscrites depuis 1 an au moins, soit 677 personnes concernées par l'expérimentation. Le comité local considère que la proportion des personnes "invisibles" est de 10%.

- **Méthode d'information :**

La stratégie de communication du territoire présentée dans la candidature intègre diverses dimensions et se déploie via des canaux extrêmement diversifiés. Elle allie :

- Une **présence hebdomadaire sur le terrain** via la permanence animée dès le démarrage de l'EBE, par un.e salarié.e d'Émile & Rosa ;
- Une **participation systématique** à l'ensemble des événements locaux, coordonnée par l'équipe de développement local, soutenue par les acteurs associatifs, des bénévoles et volontaires, et **l'organisation en propre d'évènements dédiés** comme la Grève du Chômage, le laboratoire des travaux utiles, la projection du film Nouvelle Cordée, etc. ;
- Des **campagnes d'affichage** sans cesse renouvelées dans les halls d'immeubles et chez les partenaires du quartier ;
- Des **actions de communication en pieds d'immeuble ou en sortie d'écoles**, coordonnées par l'EDL (équipe de développement local) en amont des rencontres mensuelles d'échanges et d'information organisée au centre social Rosa Parks ;
- Une **mobilisation via les conseillers emploi / référents sociaux** dans le cadre de leur suivi et accompagnement, ainsi que par **les services de la Ville et de l'arrondissement** (courriers personnels d'invitation et d'information, relais d'information dans les magazines et sites habituels) ;
- La constitution d'un collectif d'habitants qui renforcera encore le relai local de la mobilisation.

Parallèlement, **l'accélération de la mobilisation** sera portée par des actions spécifiques lancées en même temps que l'ouverture de l'EBE Emile & Rosa.

- LA PILE coordonne les démarches innovantes en matière d'aller vers : une expérimentation est en cours avec **Voisin Malin pour développer un message « capsule »**, un message court et synthétique sur l'expérimentation, qui pourra être déployé dans le cadre de l'ensemble des campagnes de sensibilisation menées en porte à porte par Voisin Malin (logique de diffusion par un dialogue pair à pair). La première **campagne sera conduite fin mars / début avril** et ciblera l'ensemble des logements du quartier Emile Bollaert. L'expérience sera ensuite renouvelée dans le cadre des campagnes ultérieures.
- Le groupe communication s'est également donné pour objectif de tester au moment de l'été 2022 l'expérience d'une mobilisation via un « crieur public » dans les langues parlées dans le quartier.

Plan d'action du CLE

Le territoire projette d'avancer, en l'absence d'imprévis, à un rythme plus soutenu et atteindre l'exhaustivité dans un horizon de 5 ans, tout en garantissant une qualité des emplois pour tous :

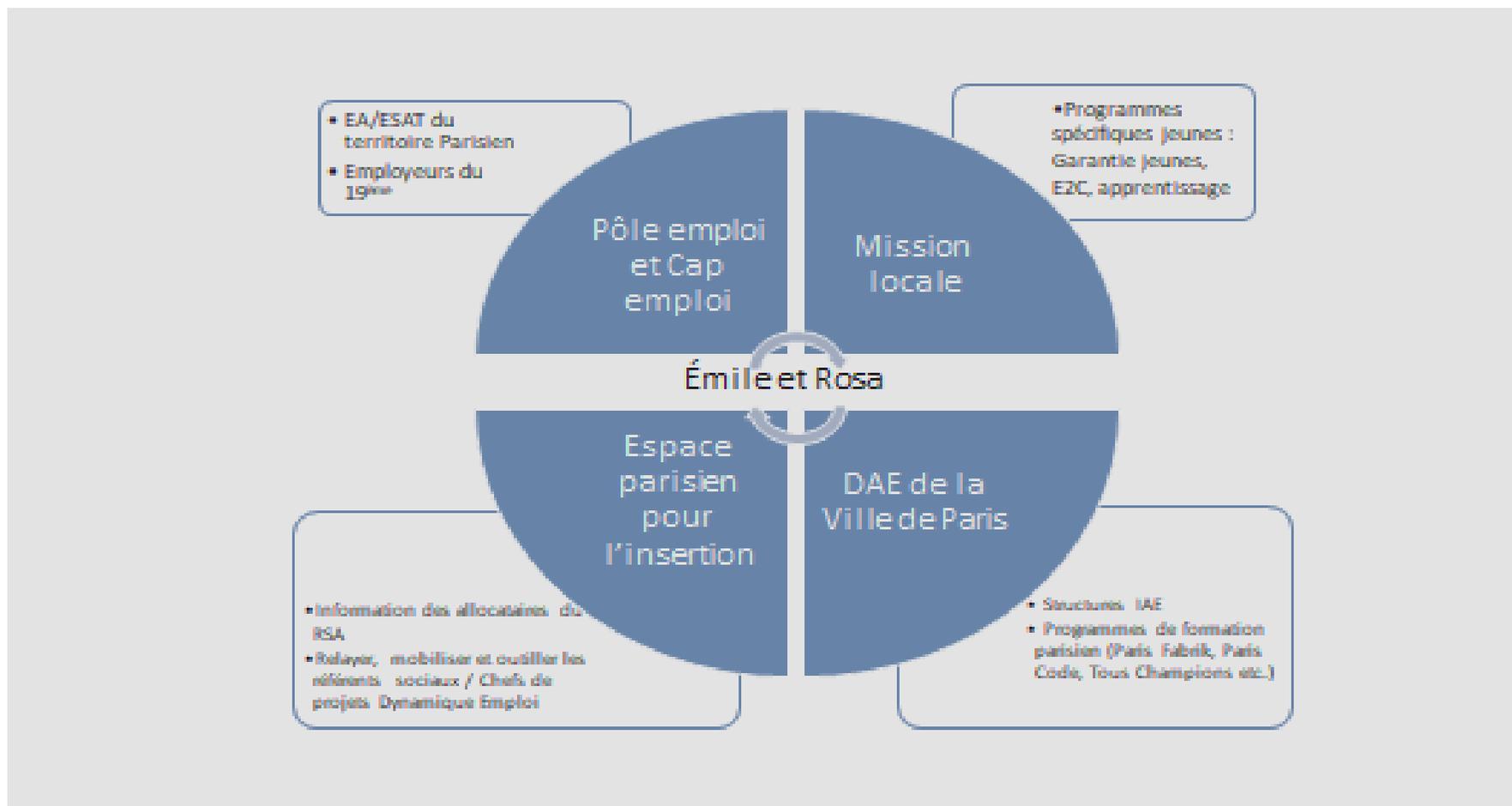
- La mobilisation des opportunités d'emplois disponibles sur le territoire (secteur marchand, secteur public, IAE, secteur protégé) qui devraient émerger en nombre dès 2022. C'est un axe stratégique sur lequel le CLE concentre ses efforts et qui produira ses effets rapidement. (le dialogue initié avec nos partenaires économiques conforte cette intuition). Elle contribuera en 5 ans pour 50% à l'atteinte de l'objectif d'exhaustivité.
- L'échelonnement de la création des trois établissements sur 3 ans (2022 pour Emile & Rosa, 2023 pour l'EBE 2 et 2024 pour l'EBE 3) permettant le développement de 200 emplois supplémentaires dans les 5 ans qui suivront l'habilitation. Avec l'appui de LA PILE dont une des missions est d'incuber les nouveaux projets d'entreprise, le CLE du 19e dispose des moyens d'ingénierie opérationnelle nécessaire pour sécuriser l'émergence des EBE 2 et 3 à la suite d'Emile et Rosa.

Solde de liste de mobilisation au 28/01/2022	400
-----------------------------------------------------	-----

Statut	2022	2023	2024
A - Entrée en liste d'attente			
B - Sortie de la PDE en EBE	22	52	60
C - Sortie de la PDE hors EBE	20	30	30
D - Autres parcours			
E - Plus concernés			

Solde de la liste de mobilisation	358	276	176
------------------------------------------	-----	-----	-----

Annexe 2-5 - Cartographie partenaires pour le droit à l'emploi sur le territoire :



Annexe 2-6 - Calendrier des embauches :

Calendrier des embauches conventionnées (annexe 2-6)			
	Projection 2022	Projection 2023	Projection 2024
Unité d'EBE n°1 - Emile et Rosa	22	32	20
Unité d'EBE n°2 - Ouverture 06-2023		20	25
Unité d'EBE n°3 - Ouverture 06-2024			15

- **Relations CLE / EBE :**

Le CLE s'appuie sur son équipe opérationnelle pour assurer la bonne coordination avec l'EBE. Cette coordination se fait :

- via la définition d'un cadre de travail et d'analyse des opportunités d'activités partagé et commun ;
- via des échanges informels réguliers entre l'équipe opérationnelle du CLE et l'équipe de direction de l'EBE, des échanges facilités par la présence régulière de l'équipe opérationnelle sur le terrain dans les locaux mêmes de l'entreprise ;
- via la mise en place d'un « COM'OP du CLE » mobilisant le représentant du président du CLE, la présidence et la direction de l'EBE, l'équipe opérationnelle du CLE (LA PILE, cheffe de projet DAE, EDL, Pôle Emploi) et deux représentants du CLE, se réunissant toutes les deux ou trois semaines avec pour objectifs de piloter la mise en oeuvre des orientations du CLE, d'évoquer les problématiques, de lever les difficultés opérationnelles et d'identifier les sujets devant être débattus au niveau du CLE.

Sur le volet "activités" notamment, pour ne pas brider leur développement, le CLE délègue à son COM'OP le soin d'analyser le caractère supplémentaire des opportunités se présentant à l'EBE à partir de l'outil d'analyse de la complémentarité des travaux utiles. Seules les activités qui font débat et les projets structurants seront présentés au CLE, les activités ne présentant pas d'enjeux particuliers pourront être lancées directement par l'EBE avec l'accord du COM'OP. Le CLE est informé par mail avec partage de la fiche d'activité correspondante. Soulignons enfin que la coordination CLE/EBE est facilitée par la présence de l'EBE et de plusieurs membres de sa gouvernance dans le CLE.

Également, il importe qu'il n'y ait pas d'hermétisme entre l'équipe opérationnelle du CLE et l'EBE. La fluidité de la relation est importante, notamment parce que le CLE et l'EBE se rejoignent sur l'objectif commun de créer de l'emploi supplémentaire en s'appuyant sur la valorisation des compétences des personnes volontaires. Il importe donc que :

-l'EBE soit impliquée dans le suivi et l'animation du collectif des volontaires. La connaissance des personnes, la compréhension de leur motivation et de leurs compétences sont autant d'éléments qui constituent le terreau à partir duquel l'EBE envisage son développement et les intégrations.

-Si le CLE prospecte et identifie des pistes d'activités, travailler à leur développement ne saurait se faire sans impliquer la direction de l'EBE qui aura la charge de les opérationnaliser. Sur cet enjeu, la porosité CLE/EBE est importante. C'est une des clefs pour sécuriser l'intégration des équipes et des nouvelles activités sans déstabiliser l'organisation du travail.

- **Développement des activités :**

L'identification des travaux utiles s'appuie sur la consultation de tous les groupes d'acteurs du territoire et l'association des volontaires aux temps de travail. L'équipe projet a recueilli les besoins non couverts par les différents acteurs du territoire : les habitants, les bailleurs sociaux, les entreprises de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique, les entreprises de l'économie "privée". L'association Projets 19, en collaboration avec les PPDE, s'est chargée d'étudier la faisabilité des activités identifiées lors de la préfiguration. Suite à l'habilitation, c'est le degré de définition de l'activité qui définit qui est responsable de son suivi entre LA PILE et l'EBE : Les idées sont recueillies par l'équipe opérationnelle sous l'égide de LA PILE, puis les équipes de l'EBE en étudient la faisabilité opérationnelle. Une grille d'analyse, validée par le CLE, leur permet d'évaluer la complémentarité de l'activité. Pour des questions d'agilité, le CLE a également décidé de déléguer à son COM'OP le soin de valider, à partir des grilles d'analyse qu'il a posées, le développement des activités qui ne font pas débat. En réunion plénière, l'équipe opérationnelle et l'EBE rendent compte des nouveaux développements engagés avec à l'appui l'analyse de la complémentarité de l'activité.

Le CLE a également décidé qu'il se doterait chemin faisant de règles relatives à la territorialité des activités développées par l'EBE : il est convenu de soumettre au débat et à l'arbitrage du CLE toute perspective de développement en marge du périmètre de Rosa Parks. Chaque cas sera étudié en détail et une autorisation devra être explicitement formulée et argumentée avant que l'EBE puisse aller plus avant dans ce développement.

L'effort de prospection est partagé entre LA PILE et l'EBE.